

SELARL AD LITEM JURIS, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS - Tél. : 01 69 06 21 44

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, au Palais de Justice, rue des Mazières, salle pénale n° 1, au plus offrant et dernier enchérisseur, en **UN SEUL LOT**

UN APPARTEMENT sis à MASSY (91)

4 avenue Marcel Ramolfo Garnier

L'adjudication aura lieu Le MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020 à 10 H 00

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences du **Syndicat des copropriétaires de MASSY METRO** sis 16 avenue Marcel Ramolfo Garnier, 91300 MASSY, représenté par son Syndic en exercice, la SAS CITYA IMMOBILIER EVRY, SAS inscrite au R.C.S. d'EVRY-COURCOURONNES sous le numéro 302 163 704, dont le siège social est sis 19 boulevard des Coquibus, 91000 EVRY-COURCOURONNES, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat, la SELARL AD LITEM JURIS, représentée par Maître Jean-Sébastien TESLER, Avocat au Barreau de l'Essonne.

DESIGNATION DU LOT MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier situé à **MASSY (Essonne)**, avenue Carnot numéros 39, 41, 43, 45, sur l'avenue Marcel Ramolfo Garnier numéro 4 et sur l'allée René Leriche numéros 2 et 4, cadastré section 2 numéro 75 pour 10 a 49 ca, lieudit Les Fesses n° 74 pour 18 a 37 ca même lieudit n° 178 pour 2 a 27 ca, lieudit avenue Carnot n° 180 pour 14 a 78 ca, lieudit avenue Marcel Ramolfo Garnier, l'ensemble d'une contenance de 4.592 m².

Au 4 avenue Marcel Ramolfo Garnier : Lot n° 149 : Dans l'immeuble G, bâtiment 2, au 1^{er} étage droite, la propriété exclusive et particulière d'un **APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 17 janvier 2020 par Maître Ronan LECOMTE, Huissier de Justice associé à LONGJUMEAU (91), une entrée-dégagement, une pièce principale (séjour), deux chambres, une cuisine, une salle de bain, un w.-c. et **une loggia**.

Superficie (Loi Carrez – hors loggia) : **54,82 m²**. Et les 133/15.000^{èmes} de la propriété du sol.

► **Les lieux sont OCCUPES par une des parties saisies**

MISE A PRIX : 30.000 Euros (Trente mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Consignation préalable indispensable pour enchérir par chèque de banque

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES.

Fait et rédigé à RIS-ORANGIS (91), le 1^{er} octobre 2020, par l'Avocat poursuivant - Signé : Maître Jean-Sébastien TESLER

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'EVRY-COURCOURONNES, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 heures à 12 heures, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/00069

- A la **SELARL AD LITEM JURIS**, représentée par **Maître Jean-Sébastien TESLER**, Avocat au Barreau de l'Essonne, demeurant 16 place Jacques Brel, 91130 RIS-ORANGIS, Tél. : 01 69 06 21 44

Sur les lieux où une visite sera organisée le LUNDI 16 NOVEMBRE 2020 de 14 heures à 15 heures par la **SELARL HDJ 91**, Huissier de Justice à LONGJUMEAU (91) – Tél : 01 64 48 81 32
